

ASSOCIATION DES MEMBRES
DE L'ORDRE DES PALMES ACADEMIQUES
SECTION DE HAUTE-SAONE
27 grande rue 70000 Mailley et Chazelot

le 30 septembre 2024

à Madame ou Monsieur la ou le Proviseur(e)
à Mesdames et Messieurs les professeurs,
à Mesdames et Messieurs les documentalistes

Madame, Monsieur,

Le concours AMOPA "**Plaisir d'écrire**" est proposé chaque année aux élèves des lycées et fait partie maintenant des événements marquant l'année scolaire.

Nous vous invitons, une fois de plus, à faire découvrir notre concours aux élèves de votre établissement.

Soutenus par leurs professeurs, les élèves pourront, dans le cadre du "**Prix d'Expression écrite**", composer à partir du sujet proposé.

Deux autres prix concernent aussi les lycéens : le "**Prix de la Jeune Poésie**" et le prix "**Maupassant de la jeune Nouvelle**" avec, à chaque fois, des sujets libres.

Nous attirons votre attention sur deux autres travaux proposés par l'AMOPA mais cette fois destinés à des recherches individuelles même si l'aide du professeur de la discipline est souhaitable : les prix d'**Histoire** et de **Géographie**.

Nous vous faisons parvenir les documents de présentation, avec le soutien de Monsieur le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale. Il donne, de façon simple, les informations pratiques pour faire participer les lycéens. Il est bon de rappeler que ces concours se déroulent à trois niveaux : dans la classe d'abord où le professeur sélectionne cinq copies, au niveau de la section départementale ensuite qui adresse les copies retenues au Siège national et pour terminer par la sélection finale lors des réunions des jurys nationaux.

Nous restons à votre disposition pour plus d'informations ou pour vous aider dans la gestion pratique de cet événement. Vous pourrez trouver aussi tous les renseignements sur notre site rénové : www.amopa70.fr . N'hésitez pas à nous contacter.

En espérant que vous-même et des professeurs de votre établissement puissent donner envie à vos élèves de participer à ces concours, nous vous prions d'accepter, Madame, Monsieur le Proviseur, l'assurance de notre dévouement.

Le Président AMOPA70
Christian DAUTRICHE
Responsable des concours

La date de retour des travaux à la section départementale est fixée **au mardi 05 mars 2024**